

Commune de Mertzwiller



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

Sous la Présidence de M. Michel SCHWEIGHOEFFER, Maire

Date de convocation : 24 juin 2024

Nombre des conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 19
Quorum : 10

Accusé de réception en préfecture 067-216702910-202400702-33-2024-DE Date de télétransmission : Date de réception préfecture :

Conseillers présents : 17
Conseillers absents : 2
Procurations : 2

Présents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER - Maire
Mmes Valérie DENNI - Serge FEURER - Dominique KERN - Claudia ZIMMER - Adjointes
Mmes Sylvia ANDLAUER - Maryline DE CARVALHO - Emilie KETTERER - Annick SANDEL
- Armelle WAECHTER - Martine WALTER
MM. - René GRAF - Alain GUNKEL - Stéphane LE RAY - Rémy ROSENMANN - Pierre
ROESSNER - Daniel SCHALBER

Absents/Excusés :

Mme Véronique TONI (procuration à Mme ZIMMER)
M. Frédéric GAUGAIN (procuration à Mme KETTERER)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h13.

Vérification du quorum :

Nombre de conseillers présents : 17
Quorum : 10

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Désignation du secrétaire de séance :

VU les articles L 2541-6 et L 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la désignation d'un secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal désignent Mme Gisèle WEIGEL comme secrétaire de séance.

33/2024 - Approbation des délibérations du Conseil municipal du 4 avril 2024

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à 18 pour et 1 abstention (Serge Feurer) les délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME
Mertzwiller, le 4 juillet 2024
Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

Le secrétaire de séance

Gisèle WEIGEL

Commune de Mertzwiller



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

Sous la Présidence de M. Michel SCHWEIGHOEFFER, Maire

Date de convocation : 24 juin 2024

Nombre des conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 19
Quorum : 10

Accusé de réception en préfecture
067-216702910-20240702-34-2024-DE
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

Conseillers présents : 17
Conseillers absents : 2
Procurations : 2

Présents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER - Maire
Mmes Valérie DENNI - Serge FEURER - Dominique KERN - Claudia ZIMMER - Adjoints
Mmes Sylvia ANDLAUER - Maryline DE CARVALHO - Emilie KETTERER - Annick SANDEL
- Armelle WAECHTER - Martine WALTER
MM. René GRAF - Alain GUNKEL - Stéphane LE RAY - Rémy ROSENMANN - Pierre
ROESSNER - Daniel SCHALBER

Absents/Excusés :

Mme Véronique TONI (procuration à Mme ZIMMER)
M. Frédéric GAUGAIN (procuration à Mme KETTERER)

34/2024 -- Décisions prises par le maire en vertu des délégations accordées par le conseil municipal du 23 juin 2020 complété par délibération du 30 juin 2022 en application de l'article I. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Alinéa 4 : en matière de passation des marchés et accords-cadres à procédure adaptée

Date	Objet de la décision
19/04/2024	Signature d'un devis pour le déplacement à Burghaun les 29 et 30 juin avec Tribak Voyages pour 2 250.- € TTC
27/04/2024	Signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec SODEREF pour les travaux d'aménagement d'un parking rue de la Résistance pour un montant de 11 400.- € TTC
27/04/2024	Signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec SODEREF pour les travaux d'aménagement d'un tronçon du chemin des écoliers pour un montant de 17400.- € TTC

03/05/2024	Signature d'un devis pour des travaux de mise aux normes de l'éclairage à l'EHPAD avec l'entreprise WENGER électricité pour 9 186.10 € TTC
16/05/2024	Signature d'un devis pour l'achat de cendriers pour les extérieurs de l'Espace Stephane Grappelli avec COMAT VALCO pour 220.80 € TTC

Alinéa 5 : En matière de conclusion et de révision de louage de choses

Date	Objet de la décision
16/04/2024	Révision de loyer d'un logement. Bail signé avec Mme DENNI Solange au 3D rue de la Boissellerie. Le nouveau loyer révisé est de 630.27€/mois à compter du 1 ^{er} mai 2024
28/06/2024	Signature d'un bail commercial avec DOS SANTOS FLORENCIO Ana pour la location des locaux commerciaux 29 rue de la Gare de 97.60m ² , loyer mensuel de 700.00€/mois, hors charges, à compter du 1 ^{er} août 2024.

Date	Objet de la décision		
Du 23 mars au 21 juin 2024	Signature de conventions de locations pour l'Espace Stéphane Grappelli		
Date manifestation	Nom	Manifestation	Coût en €
20 et 21/04/2024	ABCM badminton	Bretz'Bad	181.60
26/05/2024	Association de Tir Mertzwiller	Bourse aux armes	114.30
07/04/2024	CVNM Club de Vélo	Bourse aux vélos	78.70
01/06/2024	Camal GANDOUZI	Mariage	412.40
17/04/2024	Réseau Animation Intercommunal (RAI)	Spectacle	218.50
15/06/2024	JOK R association	Loto bingo	375.30

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal prennent acte de ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME
Mertzwiller, le 4 juillet 2024
Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

Le secrétaire de séance

Gisèle WEIGEL

Commune de Mertzwiller



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

Sous la Présidence de M. Michel SCHWEIGHOEFFER, Maire

Date de convocation : 24 juin 2024

Nombre des conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 19
Quorum : 10

Accusé de réception en préfecture 067-216702910-20240702-35-2024-DE Date de télétransmission : Date de réception préfecture :
--

Conseillers présents : 17
Conseillers absents : 2
Procurations : 2

Présents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER - Maire
Mmes Valérie DENNI - Serge FEURER - Dominique KERN - Claudia ZIMMER - Adjointes
Mmes Sylvia ANDLAUER - Maryline DE CARVALHO - Emilie KETTERER - Annick SANDEL
- Armelle WAECHTER - Martine WALTER
MM. René GRAF - Alain GUNKEL - Stéphane LE RAY - Rémy ROSENMANN - Pierre
ROESSNER - Daniel SCHALBER

Absents/Excusés :

Mme Véronique TONI (procuration à Mme ZIMMER)
M. Frédéric GAUGAIN (procuration à Mme KETTERER)

35/2024 - Dénomination rue Tranche 3 - lotissement Murbruch

Suite à l'aménagement de la 3^{ème} tranche au lotissement Murbruch, il convient de nommer une nouvelle rue.



Lors des séances du Conseil Municipal des 11 septembre 2012 et 15 septembre 2014, les propositions suivantes avaient été faites :

- Rue Stéphane Grappelli – musicien de jazz de notoriété internationale qui a vécu à Mertzhwiller dans sa jeunesse et y revenait régulièrement.
- Rue Michel Feurer – artiste peintre né à Mertzhwiller 1862- 1936
- Rue Germain Muller – auteur-acteur et homme politique né à Strasbourg 1923-1994.
- Rue Camille Clauss – artiste-peintre né à Strasbourg 1920-2005.
- Rue Léon Boëllmann – organiste-compositeur né à Ensisheim 1862-1897.
- Rue André Weckmann – écrivain-poète né à Steinbourg 1924-2012
- Rue Monseigneur Joseph Strebler archevêque de Lomé né à Mertzhwiller 1892-1984.

Le conseil municipal avait opté pour les dénominations suivantes :

- Rue Michel Feurer – artiste peintre né à Mertzhwiller 1862- 1936
- Rue Samuel Marx (père des Marx Brothers) né à Mertzhwiller 1859 - 1933
- Rue Charles Munch – chef d'orchestre né à Strasbourg 1891 – 1968
- Rue Stéphane Grappelli – musicien de jazz de notoriété internationale qui a vécu à Mertzhwiller dans sa jeunesse et y revenait régulièrement.

Les membres de la commission urbanisme se sont réunis le 27 juin dernier afin de procéder à un choix et ont retenu : impasse Joseph STREBLER en enlevant le « Monseigneur » qui a une connotation religieuse.

VU la proposition de la commission urbanisme du 27 juin 2024,

Et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- De nommer la nouvelle rue de la tranche 3 du lotissement Murbruch (matérialisée en orange sur le plan) impasse Mgr (Monseigneur) Joseph Strebler - archevêque de Lomé né à Mertzwiller 1892-1984.
- D'autoriser M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la création de cette nouvelle rue.

POUR EXTRAIT CONFORME
Mertzwiller, le 30 juillet 2024
Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

Le secrétaire de séance

Gisèle WEIGEL

Commune de Mertzwiller



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

Sous la Présidence de M. Michel SCHWEIGHOEFFER, Maire

Date de convocation : 24 juin 2024

Nombre des conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 19
Quorum : 10

Accusé de réception en préfecture 067-216702910-20240702-36-2024-DE Date de télétransmission : Date de réception préfecture :
--

Conseillers présents : 17
Conseillers absents : 2
Procurations : 2

Présents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER - Maire
Mmes Valérie DENNI - Serge FEURER - Dominique KERN - Claudia ZIMMER - Adjointes
Mmes Sylvia ANDLAUER - Maryline DE CARVALHO - Emilie KETTERER - Annick SANDEL
- Armelle WAECHTER - Martine WALTER
MM. René GRAF - Alain GUNKEL - Stéphane LE RAY - Rémy ROSENMANN - Pierre
ROESSNER - Daniel SCHALBER

Absents/Excusés :

Mme Véronique TONI (procuration à Mme ZIMMER)
M. Frédéric GAUGAIN (procuration à Mme KETTERER)

36/2024 - Travaux d'aménagement d'un parking rue de la Résistance

Suite à la délibération prise le 28 juin 2023, le Maire rappelle aux conseillers que la Commune a acheté le terrain situé rue de la Résistance cadastré section 10 n°76/8 dans le but d'y aménager un parking.

A cet effet, le Maître d'œuvre SODEREF a effectué une présentation lors de la commission urbanisme du 27 juin avec différentes variantes. La commission urbanisme a été amenée à retenir une variante.

Les travaux consistent en la création d'une dizaine de places supplémentaires dans ce secteur, places qui serviront aux activités associatives et musicales de l'école de musique et au magasin de fleurs.

Les membres de la commission ont choisi la mise en place de 11 places (9+2 plus larges) sur une longueur d'environ 7m avec une bande minérale à l'arrière.

Le coût estimatif de l'opération est de 55 000.00€ HT (66000 € TTC).

VU l'avis de la commission urbanisme du 27 juin 2024

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- valident l'avant-projet portant sur les travaux d'aménagement d'un parking rue de la Résistance
- autorisent le Maire à engager les travaux d'aménagement d'un parking rue de la Résistance
- valident le coût estimatif des travaux à la somme de 55 000.00€ HT dont 9 500.- € HT pour honoraires de maîtrise d'œuvre
- approuvent le plan de financement prévisionnel
- autorisent le Maire à lancer les appels d'offres et à signer les marchés correspondants ainsi que tout document s'y rapportant
- autorisent le Maire à solliciter les subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL) ou de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), de la CeA, et autres
- chargent le Maire de l'ensemble des formalités et de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Mertzwiller, le 4 juillet 2024

Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

Le secrétaire de séance

Gisèle WEIGEL

Commune de Mertzwiller



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

Sous la Présidence de M. Michel SCHWEIGHOEFFER, Maire

Date de convocation : 24 juin 2024

Nombre des conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 19
Quorum : 10

Accusé de réception en préfecture 067-216702910-20240702-37-2024-DE Date de télétransmission : Date de réception préfecture :
--

Conseillers présents : 17
Conseillers absents : 2
Procurations : 2

Présents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER - Maire
Mmes Valérie DENNI - Serge FEURER - Dominique KERN - Claudia ZIMMER - Adjointes
Mmes Sylvia ANDLAUER - Maryline DE CARVALHO - Emilie KETTERER - Annick SANDEL
- Armelle WAECHTER - Martine WALTER
MM. René GRAF - Alain GUNKEL - Stéphane LE RAY - Rémy ROSENMANN - Pierre
ROESSNER - Daniel SCHALBER

Absents/Excusés :

Mme Véronique TONI (procuration à Mme ZIMMER)
M. Frédéric GAUGAIN (procuration à Mme KETTERER)

37/2024 - Réaménagement du chemin des Ecoliers

Il a été décidé de procéder au réaménagement du chemin des Ecoliers pour la partie allant de la rue du Wahl jusqu'à la rue des Granges voire vers la déchetterie.

A cet effet, le Maître d'œuvre SODEREF a effectué une présentation lors de la commission urbanisme du 27 juin avec différentes variantes. La commission urbanisme a été amenée à retenir une variante.

Les membres de la commission ont retenu, pour la tranche ferme allant de la rue du Wahl à la rue des Granges, un enrobé en structure renforcée.

Le coût estimatif de l'opération est de 95 000.00€ HT.

A titre d'information, la tranche optionnelle, de la rue des Granges vers le pont au niveau de la déchetterie, s'élèverait à 45 000€ HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à 18 voix pour et 1 abstention (Armelle Waechter) :

- valident l'avant-projet portant sur les travaux de réaménagement du tronçon du chemin des Ecoliers (rue du Wahl vers rue des Granges)
- autorisent le Maire à engager les travaux de réaménagement du tronçon du chemin des Ecoliers (rue du Wahl vers rue des Granges)
- valident le coût estimatif des travaux à la somme de 95 000€ HT dont 14 500.- € HT pour honoraires de maîtrise d'œuvre
- approuvent le plan de financement prévisionnel
- autorisent le Maire à lancer les appels d'offres et à signer les marchés correspondants ainsi que tout document s'y rapportant
- autorisent le Maire à solliciter les subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL) ou de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), de la CeA, et autres
- chargent le Maire de l'ensemble des formalités et de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Mertzwiller, le 4 juillet 2024
Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

Le secrétaire de séance

Gisèle WEIGEL

Commune de Mertzwiller



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

Sous la Présidence de M. Michel SCHWEIGHOEFFER, Maire

Date de convocation : 24 juin 2024

Nombre des conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 19
Quorum : 10

Accusé de réception en préfecture 067-216702910-20240702-38-2024-DE Date de télétransmission : Date de réception préfecture :
--

Conseillers présents : 17
Conseillers absents : 2
Procurations : 2

Présents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER - Maire
Mmes Valérie DENNI - Serge FEURER - Dominique KERN - Claudia ZIMMER - Adjointes
Mmes Sylvia ANDLAUER - Maryline DE CARVALHO - Emilie KETTERER - Annick SANDEL
- Armelle WAECHTER - Martine WALTER
MM. René GRAF - Alain GUNKEL - Stéphane LE RAY - Rémy ROSENMANN - Pierre
ROESSNER - Daniel SCHALBER

Absents/Excusés :

Mme Véronique TONI (procuration à Mme ZIMMER)
M. Frédéric GAUGAIN (procuration à Mme KETTERER)

38/2024 - Suppression de postes / Mise à jour du tableau des emplois / effectifs

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois/ des effectifs, afin de permettre la nomination des agents.

L'autorité territoriale ne peut pas en conséquence créer d'emploi, seule l'assemblée délibérante peut créer, modifier, supprimer un emploi.

L'agrégation des délibérations de création, modification et suppression d'emplois modifient le tableau des effectifs. Il est donc recommandé de délibérer à minima une fois par an sur le tableau des effectifs.

Pour la création d'un emploi l'avis préalable du Comité Social Territorial n'est pas nécessaire. Les suppressions de poste (sauf celles liées aux avancements de grade) doivent faire l'objet d'un avis préalable du Comité Social Territorial (CST).

Ce tableau des effectifs recense ainsi tous les emplois permanents créés par la collectivité territoriale et pour chacun de ces postes leurs caractéristiques (filière, cadre d'emplois, grade, fonctions, temps de travail, poste pourvu ou vacant).

Cela concerne :

- Les titulaires à temps complet ou non complet, y compris ceux mis à disposition mais pas ceux détachés;
- Les stagiaires à temps complet ou non complet ;
- Les contractuels de droit public à temps complet ou non complets recrutés sur un emploi permanent
- Les contractuels de droit privé lorsque la création du poste est prévue par la réglementation

Il est proposé de supprimer un certain nombre de postes vacants et de mettre à jour le tableau des emplois /effectifs.

En effet, lors des créations de postes, les suppressions de postes n'ont pas été faites au même moment. De plus, suite à des départs (retraites, mutation, démission, etc...), les postes ont été pourvu sur d'autres grades déjà existants ou créés par le Conseil municipal.

Ainsi face aux différentes évolutions de carrières et divers mouvements de personnel, il est important de faire concorder le tableau en tenant compte de ces changements.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique territoriale ;

Vu l'état des postes adopté par le Conseil municipal par délibération du 24 mars 2022,

Vu l'avis du Comité Social Territorial commun du 3 juin 2024,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- **De supprimer les postes ci-dessous :**

Filière	Grade	Nombre de poste à supprimer	Quotité de service
Administrative	Attaché principal	1	Temps complet
	Rédacteur principal 2ème classe	2	Temps complet
	Rédacteur	2	Temps complet
	Adjoints administratifs principaux 1ère classe	1	Temps complet
	Adjoints administratifs principaux 2ème classe	1	Temps complet
	Adjoint administrative	1	28/35ème
Technique	Technicien	1	Temps complet
	Agent de maîtrise principal	1	Temps complet
	Adjoint technique principal 2ème classe	2	Temps complet
	Adjoint technique principal 2ème classe	1	23/35ème
	Adjoint technique	1	27/35ème
	Adjoint technique	1	9/35ème
	Adjoint technique	1	14/35ème
Médico-sociale	Atsem principal 2ème classe	2	Temps complet
Culturelle	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	23.55/35ème
	Adjoint du patrimoine	1	23.55/35ème
	Professeur d'enseignement artistique	1	Temps complet
	Assistants d'enseignement artistique	11	Temps non complet

- De mettre à jour le tableau des emplois / effectifs permanent comme suit :

Grade	Nombre de postes créés	Nombre de poste pourvus	Temps de travail hebdomadaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché territorial faisant fonction de DGS	1	1	Temps complet
Attaché	1	1	Temps complet
Rédacteur principal 1ère classe	2	2	Temps complet (90%) Temps complet (80%)
Rédacteurs	1	0	Temps complet
Adjoint administratifs principaux 1ère classe	1	1	Temps complet
Adjoint administratifs principal 2ème classe	1	1	Temps complet
Adjoint administratif	1	0	Temps complet
Adjoint administratif	1	1	17.5/35 ^{ème}
FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 1ère classe	1	1	Temps complet
Adjoint technique principal 2ème classe	3	3	Temps complet Dont 1 à 80%
Adjoint techniques	7	6	Temps complet
Adjoint techniques	1	1	21/35 ^{ème}
Adjoint techniques	1	1	Temps complet
Adjoint techniques	1	1	17/35 ^{ème}
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
ATSEM principal 1ère classe	1	1	Temps complet
	1	1	24.52/35 ^{ème}
ATSEM principal 2ème classe	1	1	24.52/35 ^{ème}
	1	1	23.37/35 ^{ème}
FILIERE CULTURELLE			
Adjoint du patrimoine	1	1	25/35 ^{ème}
FILIERE POLICE			
Brigadier de police municipale	1	0	Temps complet

Selon délibération du 7 décembre 2007, l'autorité territoriale est autorisée à engager des agents non titulaire pour le remplacement de titulaires momentanément indisponible.

POUR EXTRAIT CONFORME
Mertzwiller, le 4 juillet 2024
Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

Le secrétaire de séance

Gisèle WEIGEL

Commune de Mertzwiller



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

Sous la Présidence de M. Michel SCHWEIGHOEFFER, Maire

Date de convocation : 24 juin 2024

Nombre des conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 19
Quorum : 10

Accusé de réception en préfecture
067-216702910-20240702-39-2024-DE
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

Conseillers présents : 17
Conseillers absents : 2
Procurations : 2

Présents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER - Maire
Mmes Valérie DENNI - Serge FEURER - Dominique KERN - Claudia ZIMMER - Adjointes
Mmes Sylvia ANDLAUER - Maryline DE CARVALHO - Emilie KETTERER - Annick SANDEL
- Armelle WAECHTER - Martine WALTER
MM. René GRAF - Alain GUNKEL - Stéphane LE RAY - Rémy ROSENMANN - Pierre
ROESSNER - Daniel SCHALBER

Absents/Excusés :

Mme Véronique TONI (procuration à Mme ZIMMER)
M. Frédéric GAUGAIN (procuration à Mme KETTERER)

39/2024 - Aménagement des cheminements secteur centre vert

Suite à la délibération du 5 juillet 2018, concernant les réhabilitations et aménagement du site du Moulin, dans laquelle la commune s'engageait à valoriser ce site chargé d'histoire et de le rendre attractif sur le plan du « tourisme vert », tout en préservant son caractère bucolique,

Le cabinet Alba Urba a été mandaté en mars 2022. La mission consiste à mener les études de conception urbaine, architecturale et paysagère et les études techniques de voiries, réseaux et infrastructures, afin d'aménager un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite sur le site du centre vert.

Une enveloppe budgétaire de 70 000 € TTC est prévu au budget 2024.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Description de l'opération	Montant HT	Aides financières escomptées	Montant HT
Travaux d'aménagement d'un cheminement PMR	129 000 €	CEA - Fonds de Solidarité Territoriale	43 740 €
Frais de maîtrise d'œuvre	16 810 €	Fonds européens	43 737 €

		Autofinancement	58 333 €
TOTAL HT	145 810 €	TOTAL HT	145 810 €

Le cabinet Alba Urba proposera un parcours adapté, en proposant différentes options de revêtement, afin de répondre aux impératifs du site.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- **D'autoriser le Maire à engager les travaux d'aménagement du centre vert**
- **D'autoriser le Maire à lancer les appels d'offres et à signer les marchés correspondants ainsi que tout document s'y rapportant**
- **D'approuver le plan de financement prévisionnel**
- **D'autoriser le Maire à solliciter les subventions adéquates**
- **De charger le Maire de l'ensemble des formalités et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Constatant qu'il n'y a plus de question posée, M. le Maire clôt la séance à 23h17.

POUR EXTRAIT CONFORME
Mertzwiller, le 4 juillet 2024
Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

Le secrétaire de séance

Gisèle WEIGEL